Je suis partenaire de la solidarité et je souhaite pour le compte d'un assuré...

Déposer un document

- Vérifier si la démarches peut être réalisée sur le compte ameli de l'assuré.
- A l'exception des organismes de tutelle ou des services de l'Aide Sociale à l'Enfance, les documents demandés par nos partenaires pour le compte d'un assuré sont envoyés à l'adresse connue de l'assuré concerné.

Comment demander un document pour le compte d'un assuré ?

Option 1 : Télécharger le document souhaité via le compte ameli de l'assuré

Option 2 : Faire la demande depuis l'espace partenaires

Création - Service communication - CPAM du Calvados -2025

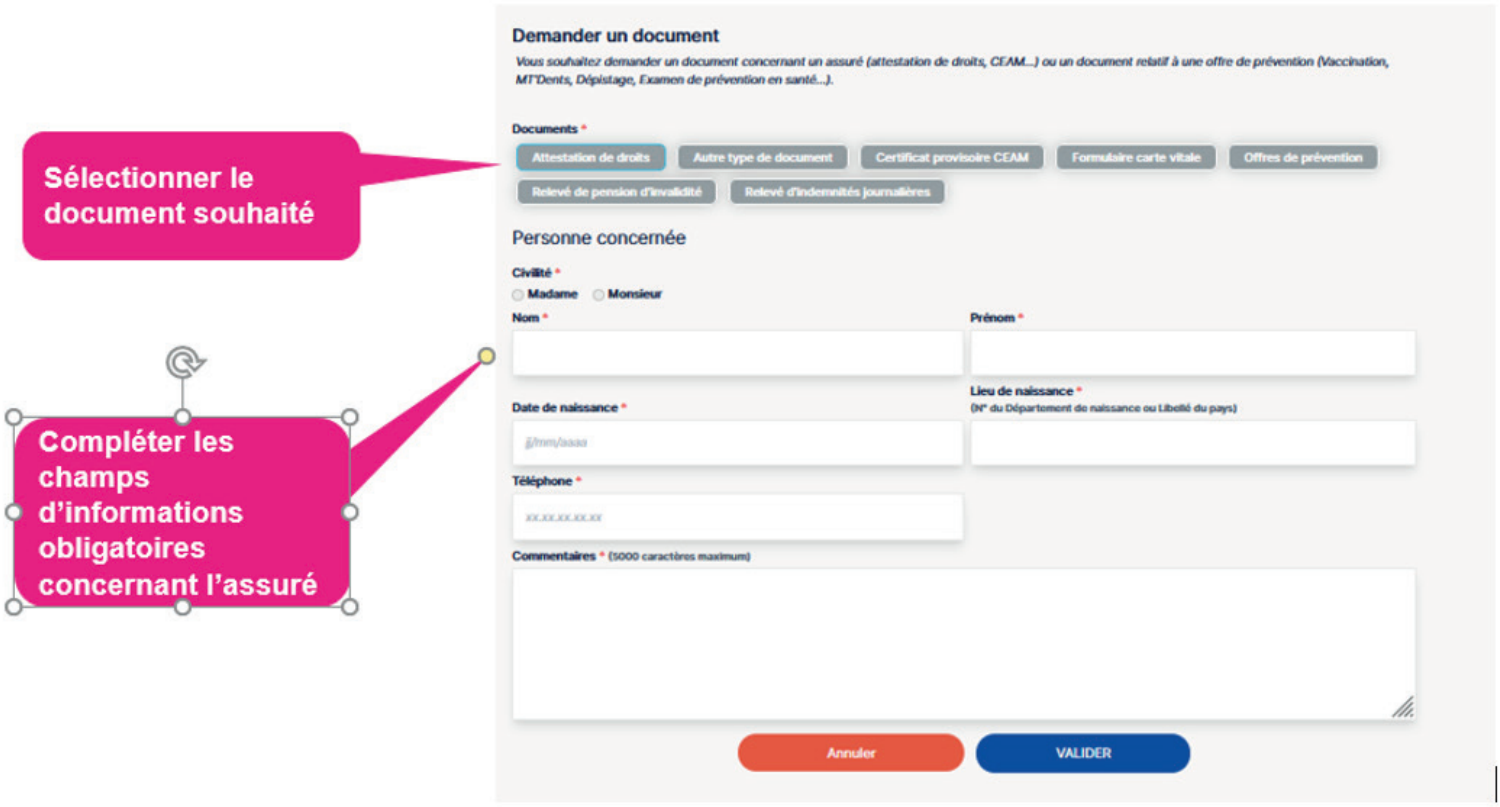

Option 3 : Appeler un conseiller au 3646

3646 Service gratuit + prix appel